

Le mercredi 10 novembre 2004

LA PRISON PRIVÉE

Le Québec s'intéresse au modèle ontarien

[Mario Cloutier](#)

La Presse

Québec

À la recherche de ses premiers partenariats public-privé, le gouvernement Charest a arrêté ses choix sur des projets d'infrastructures, des routes et des édifices notamment, comme la future salle de l'OSM, mais aussi sur la construction d'un centre de détention privé en Montérégie.

Étudiant les divers modèles de prisons construites en partenariat public-privé (PPP), le Québec se tourne maintenant vers l'Ontario, qui a construit en 2001 le tout premier centre de détention privé au Canada, dirigé par une compagnie américaine de l'Utah.

Le Central North Correctional Centre de Penetanguishene, situé sur la baie Géorgienne, recevra bientôt la visite des fonctionnaires québécois chargés de préparer, pour le ministère de la Sécurité publique, la proposition de prison réalisée en PPP qui sera présentée au Conseil des ministres au début 2005.

«Il y a des actions qui sont prises en ce sens-là », a confirmé à *La Presse* Yves Galarneau, du ministère de la Sécurité publique, avant d'ajouter que le gouvernement en était encore à une « phase d'évaluation » des formules de prison privée existant de par le monde.

Au cabinet du ministre Jacques Chagnon, on précise que la formule qui sera choisie peut comprendre une construction privée ou une gestion privée, ou les deux à la fois. Ensuite, en 2005, Québec devrait passer à l'étape des appels d'offres avant de déterminer le lieu où sera érigée la prison de 500 places.

Les pionniers

La Grande-Bretagne et les États-Unis sont les pionniers des centres de détention privés, mais le gouvernement conservateur de Mike Harris a emboîté le pas en 2001, en Ontario. Pour remplacer des pénitenciers désuets, il a supervisé la construction de deux centres de détention de 1200 places, confiant la gestion de l'un au secteur public, à Lindsay, et de l'autre au secteur privé.

La prison à sécurité maximale de Penetanguishene est gérée par la firme américaine Management and Training Corporation (MTC), qui fait le même travail dans 12 autres établissements dans le monde, la plupart aux États-Unis. MTC peut «dessiner, construire, gérer et financer» un tel projet pour le Québec, assurent ses dirigeants. «Si nous pouvons partager des innovations et une offre de services avec votre gouvernement, c'est quelque chose qui nous intéresse», de préciser le directeur du marketing de la compagnie de

l'Utah, Mike Murphy.

« **Plus efficaces** »

Selon M. Murphy, le coût moyen pour un détenu est de 140 \$ CAN par jour dans un établissement public en Ontario, tandis que MTC fait le même travail pour 80 \$ par jour, ce qui représente une «économie substantielle», dit-il.

«Nous sommes plus efficaces avec nos coûts de main-d'œuvre. Nous payons des salaires comparables, mais là où un centre nécessite 500 employés, nous pouvons le faire avec 350. Nous gérons nos heures supplémentaires très bien, nous ne payons pas de bénéfices à long terme pour les caisses de retraite. C'est là que se trouvent les économies de coûts», explique-t-il avant d'ajouter que le nombre de gardiens à Penetanguishene, tous syndiqués, répond aux normes de l'Ontario.

«Si le projet ne comporte pas de volet formation et réhabilitation, nous préférons ne pas répondre à l'appel d'offres», ajoute M. Murphy qui affirme aussi que MTC respecte les règles d'éthique et de transparence dictées par les gouvernements avec lesquels sa compagnie fait affaire.

Cependant, le nouveau gouvernement libéral ontarien pourrait revoir le contrat avec MTC, qui vient à échéance en 2006, d'autant plus que les comparaisons seront faciles à faire avec l'autre établissement public de Lindsay.

«C'est trop tôt pour commenter, mais c'était le projet du gouvernement conservateur. Ce sera révisé. On va examiner l'efficacité du centre et comparer», soutient Bruce O'Neill, attaché de presse du ministre de la Sécurité communautaire et des services correctionnels de l'Ontario, Monte Kwinter.

Au Québec, le projet de prison privée commence à soulever l'intérêt d'autres compagnies de sécurité, comme Garda et Securicor, une filiale de Group4Securicor, originaire du Danemark.

La firme canadienne Garda du Canada n'est pas présente dans les centres de détention, mais elle effectue le transport des détenus et ses agents de sécurité se trouvent déjà dans certains centres jeunesse au Québec.

«Ça pourrait nous intéresser, confirme le vice-président au développement des affaires, Luc Dupont, mais on attend de voir ce que le gouvernement décidera.»